

*Travaux de la Chambre*

procédure habituelle. Les fonctionnaires du ministère du Revenu ont suivi la voie normale. A la fin, on a établi que le livre ne pouvait pas être considéré comme de la littérature haineuse, et c'est pourquoi on ne l'a jamais empêché d'entrer au Canada de toutes façons.

**M. Boudria:** Monsieur le Président, je suppose que c'est la vérité sacrée. Ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances.

[Français]

## ON VEUT CONNAÎTRE LA VÉRITÉ

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, hier, le ministre des Finances, en réponse à une question, décrivait M. Richard Rémillard, de son bureau, comme étant, et je cite: «un adjoint politique dans mon cabinet». Compte tenu du fait que M. Rémillard avait été averti de la fuite du Budget avant même la période des questions, le 27 avril, pourquoi le ministre continue-t-il d'expliquer son ignorance de la fuite pendant deux heures dans cette Chambre en blâmant lui aussi toute cette affaire sur des fonctionnaires? N'est-il pas temps de dire la vérité une fois pour toutes?

[Traduction]

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, hier, j'ai déclaré à la Chambre que M. Rémillard a été mis au courant de cette affaire à 15 heures environ, le jeudi. C'est tout ce que je peux dire. Cette question a été discutée à je ne sais combien de reprises à la Chambre. La réponse est pourtant très claire.

\* \* \*

## LE BUDGET

## LA DÉCLARATION DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU CANADA

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, je m'adresse au ministre des Finances.

Le gouverneur de la Banque du Canada a parlé pendant son témoignage devant le Comité des finances, le 29 mai, d'entretiens qu'il avait eus avec les fonctionnaires du cabinet du ministre des Finances le soir du 26 avril, après la première fuite d'un document budgétaire. Il a dit en fait au comité que des discussions avaient eu lieu avec les fonctionnaires du ministère des Finances et que le programme d'intervention approprié avait été mis en place.

Je demande au ministre des Finances si l'une des raisons qui justifiaient ce programme d'intervention approprié était la possibilité qu'on ait tiré profit de la

révélation prématurée du budget, pas qu'il y ait eu profit mais possibilité de profit?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, la politique du gouvernement en matière d'interventions sur les marchés des changes n'a pas changé depuis de nombreuses années. Nous résistons aux pressions à la hausse ou à la baisse sur les marchés des changes. C'est la politique d'intervention appropriée, celle, je suppose, qu'on a suivie à ce moment-là comme on l'a fait à maintes reprises par le passé et comme on le fera bien d'autres fois à l'avenir.

\* \* \*

[Français]

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

## DÉSIGNATION D'UNE JOURNÉE D'OPPOSITION

**L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre):** Monsieur le Président, suite à des discussions entre le gouvernement et les partis d'opposition, il a été décidé d'un commun accord que la journée du jeudi 8 juin, c'est-à-dire demain, serait désignée comme journée d'opposition.

**L'hon. Herb Gray (Windsor—Ouest):** Monsieur le Président, je désire poser une question au leader adjoint du gouvernement. Il a désigné, comme c'est son droit, demain comme journée d'opposition. Est-ce que c'est aussi vrai que vendredi sera une journée d'opposition aussi?

**M. Charest:** Pas à ma connaissance, monsieur le Président. Au moment même où je vous parle, il n'a pas été décidé que la journée de vendredi serait désignée comme étant une journée d'opposition. Mais, fidèles à nos habitudes, nous sommes prêts à en discuter avec les représentants des deux partis d'opposition.

**M. Gray:** Monsieur le Président, puis-je demander au leader adjoint du gouvernement de discuter du sujet avec le leader parlementaire et le ministre de la Justice? Parce que moi, j'ai reçu certaines informations de lui; il me fait croire que vendredi sera aussi une journée d'opposition.

**M. Charest:** Monsieur le Président, je ne peux que vous répéter qu'à ma connaissance, il n'a pas été décidé que vendredi, le 9 juin, serait une journée d'opposition. Maintenant, mon honorable collègue, leader à la Chambre du parti libéral du Canada, sait que dans nos habitudes, nous en discutons entre nous, nous allons en discuter avec lui-même, avec le leader et les représentants des néo-démocrates. Il devrait recevoir un avis raisonnable, comme cela a toujours été la situation, monsieur le Président.